

Compte rendu de la réunion des arbitres du 08.03.2025 à Bever

Le désignateur des arbitres ouvre la séance à 10h40 et souhaite la bienvenue à tous les arbitres.

Il vérifie les coordonnées des arbitres présents afin de mettre à jour son listage pour les désignations 2025.

Sont abordés les points suivants :

1. Fabian Peltier fait le bilan de la saison 2024 au niveau arbitrage.

Il signale que la majorité des arbitres ont été satisfaits des désignations. Il admet qu'il y a eu quelques remarques mais qu'il a toujours œuvré pour satisfaire un maximum de personnes.

Il déplore que des organisateurs fassent pression pour avoir certains arbitres lors de leur organisation.

Il signale que les désignations doivent rester la compétence du responsable de l'arbitrage !

Il a constaté que des cartes devraient être distribuées plus souvent.

Il aurait aimé, que dans les catégories régionales, les faits délictueux soient mentionnés au rapport d'arbitrage même si des cartes n'ont pas été distribuées ! Il admet qu'il est parfois difficile pour un homme seul de devoir faire face à des personnes au « sang chaud » sur ou autour du ballodrome, notamment dans les divisions régionales.

Il déplore avoir dû faire face à de nombreuses indisponibilités, parfois tardives, des arbitres.

Le nouveau désignateur propose d'instaurer une nouvelle carte pour sanctionner les joueurs ayant une attitude incorrecte (avec exclusion temporaire) avant de sortir la carte rouge.

Il rappelle aux arbitres qu'il est obligatoire de mentionner sur le rapport toutes les cartes distribuées.

Il demande aux arbitres de se faire respecter et de se servir de la carte jaune pour calmer certains esprits.

2. Communication des résultats :

Le système 2024 devrait être maintenu pour cette saison.

3. Rapport d'arbitrage informatisé

L'ensemble des arbitres n'y est pas réfractaire mais plusieurs remarques ont été faites ! Les arbitres demandent que ce système soit d'abord mis à l'essai avant la mise en place définitive.

Ils font remarquer qu'à certains endroits, il n'y a pas ou peu de réseau.

Tous les arbitres officiels ou occasionnels ne sont pas en possession d'un smartphone, d'où une impossibilité d'un accès internet.

Les arbitres souhaitent le maintien d'une feuille de match manuscrite pendant la saison 2025.

Une possibilité serait l'encodage des feuilles de matchs par les arbitres officiels ou occasionnels lorsqu'ils sont chez eux, pendant la saison 2025.

Ils souhaitent que l'envoi d'un scan puisse se faire après chaque lutte, comme en 2024.

4. Balles

Pas de modification en 2025.

Des balles ont été commandées afin d'être testées lors de tournois et Grand Prix.

5. Gants

En N1, 2 et 3 : gants Type 2023, 2024 et 2025

En catégories régionales : gants Type 2019 à 2025

Les joueurs doivent utiliser un gant conforme à la catégorie dans laquelle ils s'alignent !

6. Carte d'identité

Il est obligatoire de demander au joueur de présenter sa carte d'identité et son certificat de gant avant d'être inscrit sur la feuille de match.

7. Remarques des arbitres

Il est demandé que les numéros de plaque et de gant soient plus lisibles.

Le désignateur fait remarquer que tous les arbitres sont des confrères !

Il est donc demandé que tout le monde s'entraide et il signale que les critiques, entre membres du corps arbitral, ne seront plus tolérées.

Il demande aux arbitres qu'on lui signale les comportements inappropriés des collègues.

Il reconnaît que l'erreur est humaine mais qu'entre arbitres il doit y avoir une solidarité et que les remarques ne peuvent être faites qu'en dehors du ballodrome.

Une remarque a été faite concernant un certificat de bonnes vies et mœurs qui devrait être demandé afin d'occuper certaines fonctions comme dans une majorité d'autres sports.

8. Divers

Lors des luttes amicales, les arbitres ne seront désignés qu'à partir du 1^{er} avril, sauf demande des cercles pour en avoir en mars.

Les certificats de gants ne seront exigés qu'à partir du 15 avril.

Débours : une décision sera prise par les comités compétents, dans les prochains jours.

Application : un test serait utile avant une mise en place définitive afin d'éviter des bugs

Equipement : un **deuxième** maillot devrait être fourni par les régions.

Le maillot bleu fourni par la fédération est inadapté vu qu'un certain nombre d'équipes joue avec un maillot de cette couleur. Il serait donc utile de trouver un maillot adapté et que celui-ci soit disponible dans de « grandes » tailles.

Il est important de signaler le logo qui peut être utilisé sur les maillots.

Les arbitres sont informés qu'ils peuvent assister à la séance de l'OA de l'aile sud prévue le 15 mars.

Un mail sera envoyé aux arbitres, vers le 17 mars, afin de connaître leurs indisponibilités pour le mois d'avril.

Il est demandé aux arbitres de signaler leur indisponibilité de « force majeure », au plus tard, le vendredi soir.

9. Sondage effectué auprès des arbitres présents

A. Qui souhaite être défrayé à la fin du mois ?

18 votes contre – 0 vote pour

B. Qui souhaite le maintien d'un rapport papier (en dehors de l'utilisation, éventuelle d'une application) ?

18 votes pour – 0 vote contre

10. Remarques

Les arbitres suivants n'ont pas reçu de maillot bleu :

BRUNELLE T., GUILLAUME E., VAN NUFFELEN E., PADUART T.

11. Propositions

Autoriser les joueurs à s'échauffer avec des balles qui seront utilisées pendant la lutte.

Jouer les luttes en 3 équipes, en 6 jeux gagnants, afin de jouer la dernière lutte avant le départ d'une partie des spectateurs.

Le désignateur clôture la réunion à 12h05.

Le désignateur des arbitres

E. VAN NUFFELEN